

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE 08/02/2019

Date / Lieu	08 Février 2019 - Saran
Présents	BOUE Jacques, MOREAU Nathalie, PAQUET Philippe, RAFAITIN Monita, RENARD Pascal, RIBAUT Jannick, TILLAY Dominique, SCHMIDT Wilfried
Excusés	DAUDIN Jacques, ROSSIGNOLES Jean- Paul, PIGET Marie-Laure, HENAULT Alain
Absents	
Invités	MISSIOS Alexandre, Directeur Territorial GALLOIS David, Directeur Technique Régional MAURY Jean- Yves
Rédacteur	RENARD Pascal
Validation CR	Oui

ORDRE DU JOUR : Aborder ensemble les différentes possibilités d'organisation des moyens humains en vue d'une proposition au Comité Directeur du 01/03/2019.

Le Président Jannick RIBAUT prend la parole en précisant l'objectif de la réunion : échanger pour trouver ensemble la meilleure solution d'organisation des moyens humains de la Ligue.

David Gallois, présente ses missions au sein de la Ligue du Centre-Val de Loire. Il aura l'occasion de revenir sur ce sujet lors d'une prochaine réunion de comité directeur.

Il présente également le projet travaillé avec le Directeur Territorial, dont l'objectif est d'identifier les besoins pour réaliser nos actions.

Les missions incontournables (cœur d'activité de la Ligue) :

- Les interventions sur Pôles F et M
- CQP et BP JEPS (dont secrétariat IRFBB)
- Sélection et détection suivi des joueurs et joueuses
- Journées de pré saison
- Coordination de l'ETR

Moyens humains nécessaires : totalité des missions = 4305 heures de travail.

Répartition possible :

Benoist = 0.5 + 2 CTF Ligue 1,5 ETP + 3 CDII pour les 2 Pôles

Manque 10 % pour couvrir une partie des sélections U13 et U15.

David GALLOIS fait remarquer un manque de 0,3 ETP sur les Pôles (il faudrait 0,9 ETP au total).

Dominique TILLAY fait un retour sur une réunion en audioconférence avec ses homologues présidents(es) de comités. Tous les présidents sont d'accord sur le projet de départ : solidarité entre les départements pour créer des postes de CTF, avec un pot commun permettant de couvrir les coûts. A l'unanimité, ils souhaitent que cet esprit continu et le maintien de ce dispositif. Ce modèle est important pour les petits départements, mais aussi pour les gros (limite si seuls à se développer). Rejoint le principe du championnat interdépartemental : développer aussi les autres, convergence d'intérêts entre les territoires.

David GALLOIS estime que le Projet CTF Ligue était un très bon projet avec beaucoup d'opportunité. Mais qui a peut-être un besoin d'une remise en cause, du moins revoir certaines missions. Pour avoir une meilleure vision, David GALLOIS demande que les président-e-s de Comités présentent leur projet (donc leurs besoins), puis de faire un parallèle entre les différentes missions.

Nathalie MOREAU fait remarquer que l'évolution de la Ligue a permis ce projet intéressant, et encouragé par tout le monde. Elle évoque la fonction atypique du CTF Ligue dans Comité, unique en France. Cette opportunité est une chance.

Dominique TILLAY, président de la conférence des président-e-s de Comités souhaite revenir à la situation des 6 CTF Ligue, soit 1 par département. Il a estimé les besoins de la Ligue à 1,5 ETP. Les présidents de Comités sont donc d'accord pour n'utiliser que 4,5 ETP des CTF.

Il présente une étude financière qui indique que la part licence de la Ligue est nettement supérieure aux autres Ligues. Il explique que cet écart permettrait de justifier l'embauche de 2 CTF supplémentaires (car le coût total correspondrait aux 6 emplois + celui du CTO). Il estime qu'il faut respecter la part licence Ligue pour permettre l'embauche de 1 CTF par département, qui a été présenté comme un service. Il fait remarquer qu'il serait préférable de faire des économies ailleurs.

Jannick RIBAUT fait remarquer une évolution de nos missions : il rappelle que nous étions tous d'accord pour la création d'un poste de CTO régionalisé en remplacement d'un poste de CTF. Depuis, la Ligue a aussi embauché un Responsable Administratif et Financier, un Directeur Territorial, et utilise un mi-temps Chargée de Développement/Communication auprès du GBC.

Nathalie MOREAU demande pourquoi mettre en cause les CTF pour le choix du CTO ?

Monita RAFAITIN indique que le CTO lui est moins utile au quotidien qu'un CTF. Elle fait remarquer qu'elle a un besoin important, notamment sur la ville de Vierzon, qu'elle ne sait pas couvrir à ce jour. Elle estime qu'un mi-temps lui conviendrait.

Nathalie MOREAU fait la même remarque sur les besoins urgents.

Wilfried SCHMIDT et Monita RAFAITIN indiquent que la Région CVL leur a refusé une aide Cap'Asso pour la création d'un poste, indiquant que seules les Ligue seront soutenues : il convient donc de mutualiser. Les postes de CTF Comités ne seront plus aidés. Bientôt, le Comité 36 n'aura plus d'autonomie financière.

Une analyse financière doit être menée au sein de la Ligue.

Jannick RIBAUT rappelle qu'il s'est engagé à plusieurs reprises à soutenir financièrement les coûts d'un intervenant, sur présentation des factures, mais qu'il faut lui faire parvenir les besoins auparavant (avec notamment des devis).

Jacques BOUE demande à quoi correspond la solidarité ? Il a l'impression que chacun avance ses pions de son côté, plutôt que de partir de son idéal pour bien fonctionner et se dire les choses franchement.

Alexandre MISSIONS nous présente les différentes propositions possibles :

- Répartition des 4 CTF actuels entre les territoires de la région (arrêt de l'approche par département), avec des missions Ligue et des missions territoriales coordonnées entre ETR et ETD.
- Redonner une somme d'argent aux Comités en rapport au nombre de licence et que chaque département reprenne la gestion de ses CTF.
- Une embauche n'est pas possible sans un état réel des besoins de Comités et sans ajustement budgétaire.

Après échanges, Jannick RIBAUT, Président de la Ligue, propose de faire une étude budgétaire pour l'embauche de 2 CTF supplémentaires. Il attire notre attention sur le fait qu'il sera difficile d'équilibrer le budget, ayant perdu 50 000 € de subvention CNDS et ayant des aides Cap'Asso qui ne sont pas éternelles. Un résultat positif (20 000€) sur une saison ne représente pas une garantie de pérennisation.

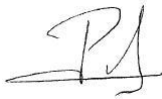
Il ne souhaite pas d'augmentation du prix de la licence, faisant remarquer que les clubs sont aussi en difficultés. Les seules ressources supplémentaires que nous pouvons espérer sont rattachées à notre réussite sur l'IRFBB.

David GALLOIS attire notre attention qu'en cas de recrutement il faut trouver le bon profil en fonction de chaque département. Quels critères par rapport aux évolutions et aux besoins : Technicien ? Agent de développement ? L'entraîneur n'est pas forcément un bon agent de développement, et l'inverse. Il convient d'éviter de prendre le même profil dans le même département, entre CTF Ligue et CTF Comité.

Conclusion :

Le Président souhaite une étude budgétaire pour le financement de 6 postes de CTF, dont 4,5 pour les Comités et 1,5 sur des missions Ligue.

Secrétaire Général
RENARD Pascal



Président
RIBAUT Jannick

